

Paris, le 29 juin 2011,

## **APPEL URGENT AUX EURODEPUTES FRANÇAIS**

### **6.000.000 d'européens souffrent d'épilepsie**

### **500.000 en France**

**Le Comité National pour l'Epilepsie invite les eurodéputés français à signer d'urgence, entre le 4 et 7 juillet, la Déclaration écrite soumise au Parlement Européen pour une meilleure prise en charge de l'épilepsie, pathologie neurologique la plus fréquente et une des plus handicapantes.**

Une *Déclaration écrite* a été officiellement déposée par un groupe d'eurodéputés en mai dernier. Cette Déclaration engage les Etats-membres à prendre des actions concrètes pour une meilleure prise en charge de l'épilepsie. Elle sera acceptée si elle recueille la signature de 369 eurodéputés avant le 15 septembre 2011.

A ce jour et après 3 séances de signatures, seulement 275 eurodéputés ont l'ont signée (n°22-2011 ; en pièce jointe). **Parmi ces 275, on ne compte que 18 eurodéputés français ayant signé la Déclaration écrite, alors qu'ils sont 72 à siéger au Parlement Européen.**

**La France se trouve donc dans le peloton des 7 derniers pays européens** ayant soutenu cette action au service des patients !!! Il manque encore 94 signatures pour que cette question soit prise en charge de manière prioritaire au Parlement Européen. Au nom de toutes les associations de patients, fondations, sociétés savantes impliquées dans la lutte pour une prise en charge globale et optimale des personnes souffrant d'épilepsie, le Comité National pour l'Epilepsie (CNE: <http://www.comite-national-epilepsie.fr/>) **invite donc les eurodéputés à faire leur devoir vis-à-vis des 500 000 patients concernés en France** et de leurs familles.\*

Nous profitons de ce communiqué de presse pour remercier publiquement les eurodéputés ayant fortement soutenu cette cause.

Contact presse : Secrétariat général du CNE : Emmanuelle ALLONNEAU-ROUBERTIE  
[ear@fondation-epilepsie.fr](mailto:ear@fondation-epilepsie.fr) / 01 47 83 65 62

\*(en PJ la première lettre adressée le 11 mai aux eurodéputés français ainsi qu'aux secrétaires généraux des partis politiques représentés au Parlement européen).

Comité National pour l'Epilepsie – 133, rue Falguière - Bât D – 75015 Paris / Tél : 01 47 83 65 62/ Fax : 01 40 61 01 44  
Courriel : [contact@comite-national-epilepsie.fr](mailto:contact@comite-national-epilepsie.fr)